# Claude Alexandre Ysabeau
de Beaulieu

## Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1776

Né à Gien (Loiret), le 14 juillet 1754 (exact)

Mort à Paris, le 30 Mars 1831

---

Député à la Convention

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'oratoire

Voir : Ingold : L'Oratoire et la Révolution. Paris, Poussielgue, 1885, p. 66.

Vivie : Histoire de la Terreur à Bordeaux, 1877.

Biographie universelle classique. Paris, Gosselin, 1829, t. III, p. 3388.

Robert et Cougny : Dictionnaire des Parlementaires français. Paris, Bourloton, 1889.

Biographie moderne, 2e édition, Leipzick, Besson, 1806. t. IV, p. 479.

Arnault : Biographie nouvelle des contemporains, Paris, 1825, t. XX, p. 310.

Rabbe et Boisjolin : Biographie univers. et portative des contemporains, Paris, 1836, t. IV, p. 1619.

Robinet : Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire, t. II, p. 835.

La Feuille de la République, N° 70, décadi, 10 frimaire an III de la Rép.

Procès verbal de la Convention Nle, Paris an II, t. XXVI, p. 25.

Hoefer : Nouvelle biographie générale, Paris, Didot, 1866, t. 46, col. 914.

Galerie contemporaine.

E. Welvert : Un conventionnel oublié : Yzabeau (Revue des questions historiques LXXVI. p. 570-573) 1904

E. Welvert : le Père Yzabeau de Vendôme. Dans les Lendemains révolutionnaires p. 385-398

Abbé E. Lavaquery : le cardinal de Boisgelin, Paris, Plon 8° La[32]. 802
page 312

Pérennès : Biog. univ. Paris, 1848. t. XII. p. 514 =

# Claude Alexandre Isabeau de Beaulieu

Mon Catalogue = Du diocèse d'Auxerre, entré à Lyon en 1776, laïc.

M.M. 613, p. 129, N. 519 =

Claude Alexandre Isabeau de Beaulieu, né à Gien, diocèse d'Auxerre le ~~17~~ 14 juillet 1754
reçu à Lyon le 25 mai 1776, diacre, prêtre le 20 avril 1783 pour Pâques

1776 Niort préfet de pension
1777 " "
1778 Beaune philosophe
1779 " "
1780 " "
1781 Tournon "
1782 " "
1783 " "
1784 Vendôme préfet du collège
1785 " "
1786 " "
1787 Tours collège préfet
1788 " " "
1789 " " "
1790 officier municipal de Tours
1791 curé constitutionnel de S. Martin à Tours et vicaire général du diocèse.
1792 député à la Convention
inspecteur des Bureaux de poste à Paris

Listes des assemblées =

1785 Vendôme Act.
1788 Tours collège.

Ouvrages:

Discours prononcés par M. le Maire et par M. Ysabeau, curé de St Martin .... lors de son installation
Tours. Imprimerie Billault, 1792, in 8 de 16 pages.

et ses Rapports à la Conv.

Ingold = L'Oratoire et la Révolution, Paris, Poussielgue, 1885, p. 66.

L'un des 3 Pères du Collège de Tours était le fameux Ysabeau. Pour n'avoir plus à revenir sur ce personnage, rappelons ici que, devenu curé de S^t Martin de Tours, puis grand vicaire de l'Evêque constitutionnel, il renonça bientôt à ses fonctions, se maria, fut nommé à la Convention par le département d'Indre et Loire.

Chargé une première fois d'une mission dans la Gironde, il laissa commettre en son nom des cruautés qui lui valurent une triste célébrité. Il n'y avait cependant pas pris part lui-même, et la seconde fois qu'il revint à Bordeaux, après le 9 thermidor, il essaya de réparer le mal qu'il avait laissé faire la première fois (Vivie : Histoire de la terreur à Bordeaux, 1877.)

Réélu aux anciens, il y prit une part active à plusieurs importants travaux.

En 1798, on lui donna un emploi dans l'administration des postes, dont il fut révoqué en 1814.

Il mourut pauvre et obscur à Paris en ~~1823~~ Non, le 30 mars 1831.

---

M. M. 616, p. 5 N 50 =

Le Confrère Claude Alexandre Beaulieu Ysabeau, laïc, dioc. Auxerre
né à Gien (Loiret) 17 juillet 1754
fils de François Ysabeau Beaulieu, lieutenant du premier chirurgien du roi et Marie Suzanne Bardoüe
humanités au collège d'Auxerre, et 2 années de théol. au séminaire d'Alais
entré à Lyon le 17, admis 25 mai 1776 412^tt pension

Ysabeau fut candidat au siège épiscopal constitutionnel d'Indre et Loire. Mais les électeurs lui préférèrent Suzor, curé assermenté

(Vie de Boisgelin)

Liste du 1 Avril 1790 Claude Alexandre Ysabeau, préfet au collège de Tours, 34 ans
entré en mai 1776, prêtre à Pâques 1783

---

Biographie Universelle classique ou dictionnaire historique portatif. Paris Gosselin 1829

T. III page 3388

Alexandre Clément Ysabeau, membre de la Convention Nationale, né vers 1750, entra de bonne heure dans la Congrégation de l'Oratoire. Il était préfet du collège de Tours, lorsque la révolution éclata, il en adopta les principes, prêta le serment prescrit par la Constitution civile du Clergé et devint grand vicaire du nouvel évêque de Tours. En 1792 il fut nommé député du département d'Indre et Loire à la Convention Nationale, vota la mort de Louis XVI sans sursis et sans appel, partagea en 1794 la mission de Tallien à Bordeaux, y tint la même conduite et encourut comme lui la défaveur du Comité de salut Public. Après la journée du 9 thermidor (27 juillet 1794) à laquelle il prit une part honorable, Ysabeau fut envoyé de nouveau dans le département de la Gironde, et travailla avec zèle à réparer les maux dont il avait été l'agent presque involontaire. Il fit restituer aux familles les biens des victimes et mettre en jugement le président du Tribunal Révolutionnaire. Ces mesures le firent rappeler une seconde fois par le parti exagéré de la Convention. Toutefois il sut conserver son crédit dans cette assemblée, devint membre du Comité de sûreté générale, et suivit la majorité des votants dans ses déplacements. Réélu au Conseil des Anciens après l'établissement de la constitution de l'an III, Ysabeau se prononça en faveur de la majorité du directoire ; mais on le vit fréquemment appuyer des mesures que rejetait le parti modéré dans les deux conseils (des Anciens et Cinq Cents). A sa sortie de la législature, il fut nommé substitut du commissaire du directoire près l'administration des postes à Bruxelles. En 1814, il occupait

un modeste emploi dans cette même administration à Paris. Il en fut renvoyé par le nouveau directeur général, ne prit aucune part à la révolution du 20 mars 1815 et mourut pauvre et ignoré en 1823 Non le 30 mars 1831

---

Robert et Cougny: Dictionnaire des Parlementaires français. Paris. Bourloton 1889.

Claude Alexandre Ysabeau, membre de la Convention et député au Conseil des Cinq Cents, né à Gien (Loiret) le 14 juillet 1754, mort à Paris le 30 Mars 1831, entra dans la Congrégation de l'Oratoire, et devint préfet des études à l'école militaire de Vendôme, puis (1889) au collège de Tours. Officier municipal de Tours (1790) il fut un des orateurs les plus assidus du Club des Amis de la Constitution de cette ville, prêta serment à la constitution civile du clergé, devint, en mars 1791, curé constitutionnel de St Martin de Tours, puis grand vicaire du nouvel évêque, renonça bientôt à l'état ecclésiastique, se maria, et fut élu (6 sept 1792) député d'Indre et Loire à la Convention le 7e sur 8 par 222 voix (416 votants). Il siégea à la Montagne et répondit au 3e appel nominal dans le procès du roi: « Il répugne autant à mon caractère qu'à mes principes de prononcer la mort excepté contre un tyran: car un tyran ne ressemble pas à un homme. Au reste, ce n'est pas moi qui prononce, c'est le code pénal: c'est la première et dernière fois que je vote pour la mort. » Il se prononça en outre contre l'appel et contre le sursis. Envoyé en mission (sept 1793) dans la Gironde avec Tallien, il s'y montra très opposé au modérantisme et ordonna plusieurs arrestations; mais en désaccord avec l'envoyé secret de Robespierre, Jullien (germinal an II), dénoncé par lui ~~auteur~~ comme intrigant et modéré, il fut rappelé (25 floréal) par le Comité de Salut Public et quitta Bordeaux le 15 prairial. « Le moment est venu, écrivait, dès le 11, Jullien à Robespierre, de révolutionner Bordeaux, et celui qui commencera ce travail, surtout après un homme aussi vieilleux et modéré

qu'Ysabeau, ne sera pas aimé. » De retour à Paris, Ysabeau prit part à la journée du 9 thermidor, et fut aussitôt chargé d'une seconde mission dans la Gironde : cette fois, il favorisa de tout son pouvoir la réaction antijacobine. Rappelé le 29 Nov 1794, il fut encore désigné pour organiser, avec les généraux Servan et Dugommier, l'armée des Pyrénées Orientales ; il paya de sa personne et reçut 4 blessures. Il devint à son retour secrétaire de la Convention (16 pluviose an III), entra au Comité de Sûreté générale en thermidor suivant, réclama des mesures de rigueur contre l'insurrection de prairial, et fut chargé de divers rapports. Le 4 brumaire an IV, ses collègues de la Convention l'élurent député au Conseil des ~~Cinq-Cents~~ Anciens, dont il fut secrétaire. Il siégea jusqu'en l'an VI, et fut alors nommé (23 prairial) substitut du Commissaire du Directoire près les postes et Messageries à Rouen. A la suppression de cet emploi par Napoléon, il fut appelé à un modeste emploi d'inspecteur des bureaux de postes à Paris, sollicita en vain une place de préfet en l'an XI et échangea son emploi, quelque temps après, contre les fonctions de commis à la correspondance. Révoqué à la première Restauration, il obtint une pension de 1200 francs, se fixa à Bonnelles (S.et Oise) mai 1814, comme fermier du Duc d'Uzès, reprit aux Cent jours sa place de commis aux postes, et tomba ainsi sous le coup de la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides. Il partit pour Mons (Belgique) le 10 février 1816, se retira à Villevorde (Pays Bas) et ne put obtenir l'autorisation de rentrer en France, malgré les instances de ses deux enfants (15 mai 1819) auprès du gouvernement royal. La révolution de 1830 fit seule cesser son exil.

---

Feuille de la République = N 70, Décadi, 10 frimaire an III de la République = Convention Nle séance du 9 frimaire

Lecointre de Versailles dénonce un arrêté du représentant du peuple Ysabeau, qui établit une commission chargée de réviser les jugements rendus par la Commission militaire qui avait été établie à Bordeaux. Il annonce que déjà cette commission a cassé un jugement qui avait condamné à mort le nommé

Lascime, et qu'elle a ordonné la réhabilitation de sa mémoire, ainsi que la restitution de ses biens à ses héritiers. En conséquence, il demande que le comité de salut public soit tenu de faire, séance tenante, un rapport sur la conduite d'Ysabeau et sur les motifs qu'il a donnés qu'il a donnés pour l'établissement d'une commission de révision. Il propose en outre de charger les comités de Salut public, Sûreté générale et législation, de faire un rapport et de proposer les mesures qu'il convient de prendre pour la révision des jugements rendus par des commissions.

Charpentier demande le renvoi de la 1re proposition au Comité de Salut public, et la question préalable sur la seconde, attendu qu'elle est subversive et destructive de la fortune publique.

Après qqs débats, cette dernière proposition est adoptée.

Organe du comité de Sûreté générale, Reverchon attire l'attention de la Convention sur l'objet de la dénonciation faite au commencement de la séance par Lecointre, relativement aux arrêtés d'Ysabeau, confirmatifs de ceux rendus par la commission de révision établie par le Représentant du peuple à Bordeaux, à l'effet de soumettre à un nouvel examen les jugements antérieurement émanés de la commission militaire de la même commune. Le rapporteur pense qu'Ysabeau a outre-passé ses pouvoirs; il propose de le rappeler dans le sein de la Convention.

Bourdon de l'Oise: Ysabeau était à Bordeaux quand la commission militaire y rendait ses jugements. Il est bien étonnant que, s'il les trouvait injustes, il ne les cassait point sur le champ, et qu'il ait attendu si longtemps pour ériger de son autorité privée une espèce de conseil de Cassation. Que signifie cette révision? Certes, ce fut avec raison que Goupilleau vous dit, il y a qq. temps, qu'on voulait réagir, et non pas être justes comme vous. La Convention est humaine, mais elle ne souffrira point qu'on porte atteinte à l'institution des jurés; elle veut accorder des indemnités à tous ceux qui ont droit d'en obtenir; mais elle enchaînera les efforts de ceux qui voudraient usurper la puissance suprême en se permettant des actes qui n'appartiennent qu'à l'autorité souveraine, à la Convention en masse. Je demande qu'Ysabeau soit rappelé, que la Commission de révision soit cassée, et que ses jugements soient annulés, ainsi que les arrêtés par lesquels Ysabeau les a confirmés.
Ces propositions sont adoptées."

---

Procès-verbal de la convention nationale = Paris an II, t. XXVI, p. 25 =

Alexis Ysabeau, l'un des représentants du peuple envoyés dans le département du Bec d'Ambès, abjure sa qualité de prêtre, dont ses lettres tombèrent, il y a dix ans, dans la Loire par un naufrage qu'il essuya sur cette rivière, sans qu'il ait songé à les remplacer. Il ne connait rien de plus beau et de meilleur que de servir la patrie et de pouvoir se glorifier du titre de montagnard et de sans culotte

Séance du 2 frimaire an II.

---

Biographie moderne, 2e édition, Leipzick, Besson, 1806, t. IV, p. 479 =

C.A. Ysabeau, oratorien avant la révolution, fut nommé député d'Indre et Loire à la Convention Nle où il vota la mort de Louis XVI, fit souvent des rapports au nom des comités, des pétitions et de correspondance, mais ce fut dans ses missions qu'il acquit une fâcheuse célébrité. Envoyé en 1793 à Bordeaux avec Tallien et Baudot, il mit la plus violente terreur à l'ordre du jour et parut, avec Tallien, se modérer ensuite. Il serait peut-être juste cependant d'ajouter qu'Ysabeau, homme assez instruit, mais insouciant et paresseux, n'embrassa probablement le parti terroriste que par crainte et qu'occupé de littérature ou des plaisirs de la table, il eut beaucoup moins de part aux cruautés qui se commirent en son nom qu'un certain Valette, son secrétaire, qui le conduisait avec une grande autorité et qui s'enrichit tellement par ses friponneries, qu'il acheta par la suite hôtel, voitures, terres, etc.

Cependant, accusés de modérantisme par le jeune Julien de la Drôme, que le Comité de Salut public avait envoyé pour les observer, les 2 proconsuls furent bientôt rappelés ; mais, après le 9 thermidor an II, 27 juillet 1794, la Convention renvoya de nouveau Ysabeau dans cette ville, où il travailla à réparer le mal qu'il y avait fait avec ses collègues. Il y fit restituer à leurs familles les biens de plusieurs condamnés et juger le président du tribunal révolutionnaire.

Cette conduite déplut aux révolutionnaires de la convention et Lecointre, de Versailles, demanda qu'on l'examinât scrupuleusement. En effet, le même jour, 29 Nov. 1794, un décret cassa la commission établie par Ysabeau et ordonna son rappel. Cependant, lié avec les thermidoristes, il se soutint dans l'assemblée, fut élu secrétaire le 4 février 1795 et devint ensuite membre du comité de sûreté générale.

Il fit les divers rapports qui eurent lieu sur les événements du 12 germinal (1 avril) et proposa les mesures à prendre, dans cette circonstance, contre les terroristes.

Néanmoins, il se rapprocha d'eux vers la fin de l'année, signala les émigrés et les prêtres comme les deux plus grands fléaux de la république et provoqua leur déportation. Il se prononça également contre les sectionnaires de Paris à l'approche du 13 vendémiaire an IV (5 oct. 1795). Devenu membre du conseil des Anciens, il en fut élu secrétaire le 20 avril 1796, fit rayer Madier de la liste des émigrés et appuya les mesures prises au 18 fructidor an V (4 sept. 1797) contre le parti modéré des conseils.

A sa sortie du corps législatif, il fut nommé substitut du directoire près l'administration des postes à Bruxelles.

---

Arnault ; Biographie Nouvelle des contemporains, Paris, 1825, t. XX, p. 310 =

C.A. Ysabeau, membre de la convention nationale et du conseil des Anciens, appartenait à la Congr. de l'Oratoire lorsque la Révolution éclata. Ayant adopté les principes du nouvel ordre de choses, il fut nommé, en 1792, par le département de l'Indre, député à la convention nationale ; dans le procès du roi, il vota avec la majorité. En 1793, il fut envoyé avec Tallien et Baudot en

mission à Bordeaux, où il fut accusé d'organiser la Terreur, tandis qu'il était signalé à la même époque comme un partisan du modérantisme.

Le Comité de Salut public, adoptant cette dernière dénonciation, le rappela. La Révolution du 9 thermidor an II (27 juillet 1794) à laquelle il prit part, lui fit rendre la confiance de la Convention et il retourna à Bordeaux, où il fit restituer aux familles de plusieurs condamnés les biens de ces victimes; il fit aussi mettre en jugement le président du tribunal révolutionnaire.

De nouveau dénoncé pour ces faits, il parvint néanmoins à se maintenir à la Convention avec les autres membres de l'Assemblée, auteurs de la révolution qui renversa Robespierre.

Lors des mouvements populaires du 12 germinal an III (1 avril 1795) il indiqua les chefs qui les dirigeaient.

Vers la fin de la même année, il signala les émigrés et les prêtres comme les 2 plus grands fléaux de la république et demanda leur déportation.

Au 13 vendémiaire an IV (5 oct. 1795) il se prononça contre les sections insurgées.

Membre du conseil des anciens, il obtint la radiation de Madier de la liste des émigrés et, au 18 fructidor an V (4 septembre 1797) il se rangea du parti du directoire-exécutif, qui le nomma à la cessation de ses fonctions législatives, le substitut de son commissaire près de l'administration des postes de Bruxelles.

Lors des événements politiques de 1814, il perdit un modique emploi qu'il occupait à Paris dans l'administration générale de cette partie du service public.

---

Rabbe et Boisjolin : Biographie universelle et portative des contemporains, Paris, 1836, T. IV, p 1619 =

Alexandre Claude Ysabeau, oratorien, membre de la convention, du conseil des anciens, puis employé à l'administration générale des postes, est né dans le département de l'Indre (Non, du Loiret, à Gien) vers 1760 (Non, le 14 juillet 1754)

A l'époque où commença la Révolution, il était préfet du collège de Tours. Il se montra dès lors un grand partisan des nouveaux principes et cette conduite le fit nommer grand vicaire de l'évêque constitutionnel de cette ville. En 1792, le département de l'Indre le nomma député à la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, contre l'appel au peuple et contre le sursis.

En 1793, il abjura la prêtrise et se maria avec la fille d'un épicier de Tours.

Il fit plusieurs rapports à la convention au nom des comités des pétitions et de correspondance. Il fut envoyé en mission à Bordeaux avec Tallien et Baudot et fit beaucoup parler de lui. Les uns l'accusèrent d'avoir mis la terreur à l'ordre du jour dans le département de la Gironde; les autres le peignirent comme attaché de modérantisme. Sa correspondance, au reste, insérée au Moniteur, peut faire juger des sentiments qu'il professait. Sa lettre du 8 octobre, datée de la Réole, annonce qu'il travaille jour et nuit, ainsi que ses collègues, à purger le pays des scélérats qui y abondent. Sa dépêche du 28 octobre porte ces mots : " La punition des coupables commence et ne finira que lorsque les chefs de la conspiration auront subi la peine due au plus grand des crimes. Sa Verguyon a été guillotiné aux acclamations d'un peuple immense."

Tallien fut rappelé sur l'accusation de modérantisme, et Ysabeau, pour fuir le même reproche, continua les arrestations. Il poursuivit avec acharnement les Girondins et ne négligea aucun moyen de découvrir leur asile. Un homme l'accuse d'avoir, par des moyens infâmes, cherché à séduire une petite fille pour savoir la retraite de Guadet. Quoi qu'il en soit, Ysabeau se modéra par la suite et c'est à ce changement de conduite qu'il dut son rappel que la Convention lui annonça.

Cet ex-oratorien ne manquait point d'instruction; mais il avait de la paresse et de l'insouciance; on peut conjecturer que l'ambition le jeta dans la révolution et que la crainte l'entraîna, comme tant d'autres, dans le parti des jacobins sanguinaires. Ysabeau, s'occupant beaucoup plus de littérature et des plaisirs de la table que des devoirs de la législature, laissa pendant sa mission toute sa confiance à son secrétaire, nommé Valette. C'est à celui-ci qu'on attribue une grande partie des excès d'Ysabeau. Ce qui fait soupçonner qu'il en fut l'auteur ou le conseiller, c'est qu'on le vit tout à coup acheter hôtel, voitures, terres.. etc, tandis qu'Ysabeau demeura constamment pauvre.

De retour dans la convention, Ysabeau y fut qq. temps sans influence. La chute de Robespierre, à laquelle il contribua ainsi que Tallien, le remit en évidence.

Une seconde mission lui fut confiée dans la Gironde et par une conduite juste et ferme, il y fit oublier les rigueurs de la première : il fit restituer aux familles des condamnés les biens de ses victimes et mettre en

jugement le président du Tribunal révolutionnaire. Ces mesures de clémence alarmèrent une partie de la convention. Lecointre, de Versailles, demanda le rappel d'Ysabeau. Le décret qui l'ordonnait fut rendu le 29 Nov. 1794. Mais, soutenu par les auteurs de la révolution de thermidor, Ysabeau conserva son crédit dans l'assemblée dont il fut élu secrétaire le 4 février 1795.

Il passa ensuite au comité de sûreté générale. Il signala les chefs des mouvements populaires du 12 germinal an III; il proposa des mesures contre les terroristes et demanda la déportation des prêtres et des émigrés, qu'il appelait les 2 plus grands fléaux de la république. Dans l'insurrection des sections de Paris, il prit le parti de la convention qu'elles voulaient attaquer.

Au conseil des anciens, où il passa ensuite, il parut souvent à la tribune pour y lire les rapports de diverses commissions; se prononça pour la majorité du directoire, le 18 fructidor an V. – et demanda de nouvelles mesures contre les complots des émigrés.

Accusé de corruption par Lotin, ministre de la police qui prétendait qu'Ysabeau avait reçu 50 louis pour solliciter dans une affaire, celui-ci monta à la tribune, et se justifia entièrement de cette inculpation.
Le 26 nivôse an 6, il demanda des indemnités pour les accusés qui avaient été acquittés par la haute cour nationale.
Le 4 ventôse (26 fév. 1798) il proposa au conseil des anciens de tenir séance pour célébrer la fête de la souveraineté du peuple.

On a encore de lui un rapport sur la seconde organisation de l'école des travaux publics, instituée en 1795, et qui prit alors le nom d'École Polytechnique.

A la sortie du conseil des anciens, le directoire le nomma substitut de son commissaire près l'administration des postes de Bruxelles. En 1814 il perdit, à cause de ses antécédents politiques, le modique emploi qu'il occupait dans la même administration à Paris et mourut dans cette ville en 1823 pauvre et oublié.

non, le 30 mars 1831

---

Robinet = Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire : T. II, p. 835 =

Claude Alexandre Ysabeau, membre de la convention en 1792 pour le département d'Indre et Loire; député au conseil des anciens l'an IV
né à Gien (Loiret) le 14 juillet 1754, mort à Paris le 30 mars 1831.
Préfet des études à l'école militaire de Vendôme, puis, en 1789, au collège de Tours; officier municipal de cette ville en 1790. En 1791 il devint curé constitutionnel de St Martin de Tours, puis grand vicaire de l'évêque. Il renonça à l'état ecclésiastique et se maria.
Il vota, lors du procès de Louis XVI pour la mort, contre l'appel et contre le sursis.
Il organisa, avec les généraux Servan et Dugommier, l'armée des Pyrénées orientales.
Secrétaire du conseil des anciens,
inspecteur des bureaux de poste à Paris et, en l'an XI, commis à la correspondance.
Il partit à Mons (Belgique) le 10 février 1816, se retira à Villevorde (Pays Bas) et ne put rentrer en France qu'à la Révolution de 1830 qui fit cesser son exil.

---

Georges Collon : identification d'un fragment d'inscription, composée par l'oratorien Ysabeau pour la fontaine du Cluzel à Tours
article dans le Bulletin de la société archéologique de Touraine, T. XXVI, 1937
pages 344-346.

---

# . Curriculum vitae .

14 juillet 1754 – Naissance à Gien (Loiret).

25 mai 1776 – entrée à l'Institution de Lyon.

oct 1776 – Niort, préfet de pension.
1777 – " "
1778 – Beaune, philosophe
1779 – " "
1780 – " "

1781 – Tournon "
1782 – " "
1783 – " "

28 avril 1783 – prêtrise

1784 – Vendôme préfet du collège
1785 – " "
1786 – " "

1787 – Tours "
1788 – " "
1789 – " "

1790 – " officier municipal

1791 – curé constitutionnel de S. Martin à Tours

mars 1791 – Vicaire-Général de l'évêque constitutionnel de Tours

6 septembre 1792 élu député d'Indre et Loire à la Convention, le 7e sur 8 par 222 voix sur 416 votants
siège à la Montagne
vote la mort de Louis XVI, contre l'appel et contre le sursis.
– se marie avec la fille d'un épicier de Tours, dont il a au moins 2 enfants.

septembre 1793 envoyé en mission à Bordeaux avec Tallien et Baudot.

22 Nov. 1793 il écrit à la Convention qu'il renonce à sa prêtrise, mais ne peut envoyer ses lettres qu'il a perdues depuis plus de 10 ans dans un accident sur la Loire.
– Des horreurs se produisent à Bordeaux, dues surtout à l'action de Valette, secrétaire d'Ysabeau qui s'occupait peu de son travail. Il préférait la littérature et les bons repas. A l'Oratoire, on lui reprochait déjà sa nonchalance.

fin Mars 1794 – en désaccord avec le jeune Jullien, de la Drôme, l'envoyé secret de Robespierre, qui envoie des rapports à Paris.

14 Mai 1794 – La convention rappelle Tallien et Ysabeau.

3 juin 1794 – Ysabeau quitte Bordeaux.

27 juillet 1794 – chute de Robespierre. Tallien et Ysabeau y prennent une part active, par vengeance sans doute

| | |
|---|---|
| août 1794 | Envoyé seul pour une 2e mission à Bordeaux, où il essaie vraiment de réparer le mal qu'il avait fait |
| 29 Novembre 1794 | Dénoncé par Lecointre de Versailles, Charpentier et Bourdon de l'Oise. Il est rappelé à Paris, aussi pauvre et besogneux qu'auparavant. |
| fin 1794 | il est envoyé avec les généraux Dugommier et Servan organiser l'armée des Pyrénées Orientales. Il paye de sa personne et reçoit 4 blessures en 2 campagnes. Rentre à Paris. |
| 4 février 1795 | nommé secrétaire de la Convention. |
| fin juillet 1795 | entre au comité de sûreté générale. |
| 5 octobre 1795 | se prononce contre les mouvements séditieux des sections de Paris. |
| 26 octobre 1795 | élu par la Convention au conseil des Anciens. |
| 20 avril 1796 | élu secrétaire du conseil des anciens. |
| 4 septembre 1797 | appuie les mesures prises contre le parti modéré des conseils. |
| 26 février 1798 | propose de célébrer une fête de la souveraineté du peuple. |
| 8 juin 1798 | quitte le Conseil et est nommé substitut du commissaire du Directoire près les postes et messageries à Bruxelles. jusqu'à la suppression de cet emploi par Napoléon. |
| | est nommé inspecteur des bureaux de poste à Paris. |
| en 1803 | sollicite en vain une place de préfet. |
| " | échange son emploi d'inspecteur contre les fonctions de commis à la correspondance. |
| 1814 | révoqué à la 1re Restauration, obtient une pension de 1200 f |
| mai 1814 | se fixe à Bonnelles (S. et Oise) comme fermier du duc d'Uzès. Il a 60 ans. |
| aux cent jours | reprend sa place de commis aux postes. |
| 12 janvier 1816 | loi contre les régicides. |
| 10 février 1816 | part pour Mons en Belgique, puis pour Villevorde aux Pays-Bas. |
| 15 mai 1819 | malgré les instances de ses 2 enfants auprès du roi, il ne peut obtenir de rentrer en France. |
| La Révolution de 1830 | lui permet de rentrer |
| 30 mars 1831 | il meurt à Paris, pauvre et ignoré. |

Hoefer : Nouvelle biographie générale, Paris, Didot, 1866, t. 46, col. 914 =

Cl. Alex. Ysabeau, conventionnel, né le 14 juillet 1754 à Gien, mort le 30 mars 1831 à Paris. Prêtre de l'oratoire, il devint préfet du collège de Tours. Partisan de la Révolution, il prêta serment à la constitution civile du clergé, fut grand vicaire du nouvel évêque de Tours (mars 1791) et renonça à la prêtrise pour se marier.

Député à la Convention, en 1792, par le département d'Indre et Loire, il siégea sur la Montagne et vota la mort du roi sans appel ni sursis.

Envoyé en mission à Bordeaux avec Tallien (sept. 1793) il montra d'abord une grande passion contre le parti des Girondins ; mais il s'apaisa bientôt au point d'être accusé de modérantisme et fut rappelé.

Après la journée du 9 thermidor, dont il fut un des promoteurs, il fut renvoyé dans la Gironde et y déploya un zèle excessif au profit de la réaction. Un décret du 29 Nov. 1794, rendu par la Convention sur la motion de Lecointre, rappela une 2e fois Ysabeau.

Cependant il fut encore envoyé en mission, organisa l'armée des Pyrénées orientales avec les généraux Servan et Dugommier, prit part à 2 campagnes et reçut 4 blessures.

A son retour il entre dans le comité de sûreté générale, 2 août 1795.
Il fut élu membre du conseil des anciens et au 18 fructidor se prononça pour la majorité du Directoire.

Le 10 juin 1798 il fut envoyé à Bruxelles comme substitut du commissaire du Directoire près l'administration des postes.

Il obtint ensuite un modeste emploi dans les bureaux de ce service à Paris, le perdit sous les Bourbons et fut compris en janvier 1816 parmi les régicides exilés.

Il passa en Belgique et revint en France après la Révolution de Juillet.

---

Vente Michelot.

488. **Ysabeau** (Cl.-Alex.), ex-oratorien, député d'Indre-et-Loire à la Convention, collègue de Tallien dans la Gironde.

L. a. s. à ses collègues en mission près de l'armée des Pyrénées; Pau, 17 juillet 1793, 1 p. 1/2 in-f.

---

Pérennès = Biog. univ. Paris, 1848, t. XII, p. 514 =

Claude Alexandre Ysabeau, membre de la Convention Nle, né vers 1750, entra à l'Oratoire et se trouvait préfet du collège de Tours, lorsque la Révolution éclata. Il en adopta les principes et devint grand vicaire de l'évêque constitutionnel de Tours. Ensuite il renonça à la prêtrise, se maria et fut nommé en 1792 député à la Convention. Il y vota la mort de Louis XVI sans sursis et sans appel, fit souvent des rapports au nom des comités de pétition et de correspondance et fut envoyé en mission avec Tallien à Bordeaux, où il mit la Terreur à l'ordre du jour. Plus tard cependant il fut accusé de modérantisme ; toutefois il sut conserver son crédit et devint membre du comité de sûreté générale. Réélu au conseil des anciens, il se prononça en faveur de la majorité du Directoire et fut nommé, à sa sortie, substitut du commissaire du Directoire près l'administration des postes à Bruxelles. Lors de la restauration de 1814, il occupait un modeste emploi dans cette même administration à Paris. Il en fut renvoyé par le nouveau gouvernement et mourut dans la même ville pauvre et ignoré en 1823. (Non)

---

Antoine YVAN-

né à Rians (VAR)

Cloyseault Tome III p 492

**YVAN,** ANTOINE. - Sacerdote dell'>Oratorio di Gesú e di Maria, confondatore, con Marie-Madeleine >Martin, delle religiose di >Nostra Signora della Misericordia, denominate pure Suore di Nostra Signora della Carità.

Le date segnalate abitualmente dovranno essere rettificate in base alla fonte piú corrente di diversi autori, *Le Grand Dictionnaire* di Moréri: nascita a Rians (Var, Francia) il 10.11.1576; ordinazione sacerdotale all'età di 30 anni, a Senez (Alpi dell'Alta Provenza) nel 1606; morte a Parigi, nella sacrestia del convento di Nostra Signora della Misericordia, l'8.10.1653.

Figlio di poveri genitori della diocesi di Aix-en-Provence, rimasto orfano di padre all'età di tre anni, apprese a leggere, a scrivere e a cantare l'ufficio coi bambini del coro della sua parrocchia di Rians. Desideroso di proseguire gli studi, offrí i propri servizi ai Minimi di Pourrières, a 8 km. da casa sua. Molto presto mostrò di possedere doti per la pittura e l'incisione, che praticava come passatempo nelle sue ore di sollievo. I Minimi gli insegnarono il latino e l'iniziarono all'orazione mentale. Una carestia costrinse il convento a privarsi dei suoi servizi. Dopo un'esperienza di una decina di giorni vissuti nelle boscaglie cibandosi di erbe e radici commestibili, si recò a Pertuis (Valchiusa), dove si mise a disegnare e a vendere immagini, venendo infine assunto come campanaro nella parrochia. Un gentiluomo gli affidò l'educazione dei propri figli e cosí poté proseguire gli studi presso alcuni pittori nella sua arte preferita. Desiderando studiare filosofia, si recò ad Arles (Bocche del Rodano), poi ad Avignone, dove César de >Bus l'accolse con bontà. Ma i Dottrinari gli affidavano tanti servizi nel convento, che gli era impossibile frequentare il collegio. Egli si recò allora a Carpentras (Valchiusa), in cui trovò un posto di precettore. Volle frequentare teologia a Lione, ma, avendo inavvertitamente preso alloggio in una casa malfamata, non tardò ad abbandonare quella città e a far ritorno nel Mezzogiorno.

Ricevette l'ordinazione sacerdotale a Senez ed esercitò il ministero a Rians, dove istituí una prospera scuola. La sua fama gli ottenne di essere nominato curato di La Verdière e poi di Cotignac (Var). Per umiltà e spirito di penitenza, si dimise dalla curazia e si ritirò in un eremitaggio. Prendeva un solo pasto al giorno, di legumi, la sera. In certi periodi - avvento, quaresina e altre preparazioni di feste - mangiava solo in giorni alterni. Dopo aver condotto questa vita per una decina d'anni, venne nominato vicario del curato di Brignoles (Var), e poi cappellano di Nostra Signora di Beauvezet ad Aix, e quindi, cappellano nella parrocchia della Maddalena. Ma la sua ansia di preghiera e di penitenza non l'abbandonava. Si rifugiò allora nella congregazione dell'Oratorio ad Aix.

In questa città conobbe Marie-Madeleine Martin, che era alla ricerca di un confessore prudente e vero uomo di Dio. Da questo incontro nacque la comunità delle Suore di Nostra Signora della Misericordia.

Contro il nascente istituto venne esercitata una dura persecuzione e il p. Y. non poté ottenere il permesso di celebrare la messa nella piccola cappella della casa prima del 1634. L'arcv. Luigi de Bretel ritirò al p. Y. la direzione delle religiose, affidandola ai Gesuiti. Le suore, però, si mostrarono talmente concilianti, che la Compagnia di Gesú e il p. Y. divennero i migliori

amici del mondo. L'Oratoriano elaborò allora delle costituzioni per la comunità e l'arcv. di Aix finí per approvarle. Nel 1651 le religiose presero possesso di un nuovo edificio a Parigi (rue du Colombier). Fu in questa casa che il Y., all'età di 77 anni, morí.

Il p. Y. è autore di una *Conduite à la perfection chrétienne.* Le sue opere spirituali sono state edite da G. Gondon; tra le altre cf: *Lettres spirituelles du vén. p. A. Y., prestre, instituteur des religieuses de Notre-Dame de Miséricorde,* t. I, Parigi 1661; t. II, ivi 1665.

G. Gondon, *L'imitateur de Jésus-Christ ou la vie du vén. p. A. Y.,* Parigi 1662; P. Léon, *Le vrai serviteur de Dieu, éloge du p. A. Y.,* ivi 1678 (5.a ed.; prima ed., Parigi 1653); L. Moréri, *Le Grand Dictionnaire,* ivi 1740; *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin,* 1786.

Y. POUTET